
Lettre de mission du président de la République

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Paris, le 01 DEC. 2009

Madame le Ministre,

La crise sans précédent que traverse l'économie mondiale met à jour les effets d'une mondialisation déséquilibrée, où chaque année des millions de travailleurs aux salaires bon marché et sans protection sociale entrent sur le marché mondial du travail. Certains individus travaillent pour un salaire qui leur permet à peine de survivre et voient leurs conditions de travail se dégrader dans des entreprises confrontées à une compétition de plus en plus intense.

La précarité monte aussi dans les pays développés jusqu'au sein de leurs classes moyennes. Dans ces pays, les délocalisations et les restructurations d'activité laissent des cicatrices au sein des territoires et des familles.

Ces déséquilibres mondiaux occultés pendant les années de forte croissance ont des effets encore plus redoutables en période de crise puisque huit personnes sur dix dans le monde n'ont acquis aucune protection sociale.

Le moment est venu d'accorder une attention prioritaire à la dimension sociale de la mondialisation car il ne saurait y avoir de paix et de prospérité durable sans développement social.

La France doit être à la pointe de la définition d'une nouvelle régulation sociale de la mondialisation qui permette de passer d'une mondialisation où chaque pays cherche à prendre les emplois et les marchés des autres en poussant à l'extrême la logique de la compétitivité et en recourant à toutes les formes de dumpings, à une nouvelle mondialisation qui concilie le développement économique et le développement social en s'appuyant sur l'élévation du niveau de vie et l'amélioration du bien être.

Tout se tient. Les dumpings monétaires, sociaux ou environnementaux ne sont pas seulement des distorsions de concurrence qui provoquent des manques à gagner pour les entreprises qui les subissent. Ils sont aussi à l'origine de coûts sociaux et humains considérables. Le travail des enfants, par exemple, n'est pas seulement une concurrence déloyale, il empêche aussi les enfants d'aller à l'école et de s'instruire.

Madame Christine BOUTIN
Ancien Ministre